

Pension compensatrice pour monsieur

Par Maxmax75, le 15/02/2015 à 16:23

Bonjour,

Après 20 ans de mariage. Madame veut divorcer.

2 enfants encore a charge dont elle veut la garde.

Des biens immobiliers a vendre - credit en cours

Madame Gagne 5000 euros net par mois, Monsieur 2500 euros.

y a t'il possibilité de reclamer une pension comprensatrice pour Monsieur ?

Merci de votre réponse

Par abandon2famille, le 15/02/2015 à 19:26

Bonjour,

oui, si vous pouvez prouver que vous avez mis votre carrière entre parenthèses pour élever les enfants, soutenir votre ex dans la sienne...

Par Pierredu94000, le 20/02/2015 à 03:08

Oui car la rupture du mariage va créer une disparité dans vos conditions de vie. Vous gagnez 2500 Euros, elle gagne le double: quelle qu'en soit la cause vous obtiendrez une prestation compensatoire, même si la différence de revenus préexistait avant le mariage. Mais attention: il faut la demander!

Je vous conseille de demander 150 000 Euros.